

## Connaître et comprendre la pollution des sols

■ La pollution des sols concerne l'ensemble de la population. La question des pollutions historiques est d'autant plus sensible quand il s'agit de bâtiments accueillant des enfants et des adolescents tels que les établissements scolaires. Les pouvoirs publics mènent ainsi une démarche de contrôle de la qualité environnementale des milieux de vie. L'occasion d'aborder ce sujet avec les élèves. ■

F. Tailliar

### Mots-clés

- Citoyenneté
- Éducation
- Environnement
- Exposition
- Pollution
- Risque
- Sols

Comme la plupart des pays industrialisés, la France a hérité d'un long passé industriel durant lequel les préoccupations et les contraintes environnementales n'étaient pas celles d'aujourd'hui. Les sites de production implantés en périphérie des villes ont été rattrapés par l'urbanisation. Des habitations, des parcs, des jardins potagers ou encore des écoles ont pu être construits sur ces sites sans que la mémoire des activités passées n'ait été conservée. Aujourd'hui, les pollutions potentiellement présentes dans les sols ont été oubliées. Il incombe désormais aux générations présentes et futures d'évaluer les impacts éventuels sur la santé publique mais aussi de construire une mémoire environnementale.

### Une priorité nationale

• **Le deuxième Plan national Santé-Environnement 2009-2013 (PSNE2) [1]** prévoit, par son action 19, de « *réduire les expositions dans les bâtiments accueillant des enfants* ». Pour répondre à cet objectif, le ministère de l'Environnement, du Développement durable, du Transport et du Logement (MEDDTL) pilote une démarche de diagnostics des sols dans les établissements recevant des enfants et des adolescents, implantés sur ou à proximité d'anciens sites industriels potentiellement pollués.

• **En premier lieu, une étude des archives de construction et une visite de l'établissement** sont réalisées. Elles peuvent être suivies de prélèvements de terre, d'air du sol, d'air sous le bâti et éventuellement d'air intérieur. Ce processus est réalisé par un bureau d'études sous la maîtrise d'ouvrage du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), établissement public.

• **Les rapports et leur synthèse sont ensuite soumis à un comité de validation** composé des

ministères chargés du Développement durable, de la Santé, de l'Éducation nationale et de l'Agriculture, mais également des établissements publics amenés à intervenir (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie – Ademe, Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire – IRSN, Institut national de l'environnement industriel et des risques – Ineris, Institut de veille sanitaire – InVS), d'une assistance juridique, d'une assistance en communication, et de l'Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement (*IFFO-RME, encadré 1*).

• **L'objectif de cette démarche** est de vérifier si le public fréquentant l'établissement peut être en contact avec une éventuelle pollution des sols et donc d'éviter l'exposition des jeunes à des substances potentiellement nocives pour leur santé. Il est important de souligner qu'il s'agit avant tout d'une démarche d'anticipation environnementale et non de prévention d'un risque avéré. Les diagnostics ne sont motivés ni par une inquiétude sur l'état de santé des enfants et des adolescents, ni par des situations environnementales dégradées constatées. Ces diagnostics constituent un audit environnemental des lieux de vie des jeunes et participent à la construction d'une mémoire environnementale qui a fait défaut jusque-là.

### Des citoyens informés

• **Depuis 1988, l'IRSN mesure les évolutions de l'opinion de la population** sur les risques auxquels elle est exposée. Les résultats de l'enquête (*tableau 1*), menée auprès d'un échantillon représentatif du grand public, montrent que les risques relatifs aux pollutions diffuses, telles que celle des sols, sont perçus comme élevés et se caractérisent, à la différence des risques individuels (tabagisme, obésité...), par une faible confiance en l'action publique et en la crédibilité des informations mises à disposition.

Pour en savoir plus :  
[www.iffo-rme.fr](http://www.iffo-rme.fr)

Référence  
[1] <http://www.sante.gouv.fr/deuxieme-plan-national-sante-environnement-pnse-2-2009-2013.html>

• **Ces problématiques, souvent complexes**, sont au cœur des questions de société, et en particulier celle relevant de la santé. Il apparaît alors légitime que le citoyen non averti s'inquiète, soit suspicieux ou encore ait des réactions passionnées...

• **Informé, voire "éduquer" le citoyen** contribue à la construction d'une conscience collective lucide permettant de dépassionner et de rationaliser le débat public. Conscients de ces enjeux, la volonté de transparence a toujours été affirmée par les pouvoirs publics dans la conduite de la démarche de diagnostics des sols. Pour accompagner cette large communication, divers supports sont réalisés et adaptés aux attentes des acteurs concernés, en amont et au cours de la mise en œuvre des diagnostics.

• **Cette opération nationale** est l'occasion d'aborder ces sujets avec les enseignants, les élèves, les parents... Toutefois, la problématique de la pollution des sols concerne l'ensemble de la population, et il convient d'élargir ce travail, notamment à travers l'éducation des jeunes, acteurs et décideurs de demain.

## Une exposition pédagogique

• **Conçue par l'IFFO-RME et adaptée à des élèves des classes élémentaires**, une exposition sur la pollution des sols est disponible dans toutes les académies, auprès du coordonnateur risques majeurs. Réalisés par un groupe de travail composé de pédagogues et de spécialistes, ces panneaux permettent de mieux comprendre les mécanismes de la pollution des sols, l'importance des aménagements, de la mémoire environnementale, etc.

• **L'animateur ou l'enseignant peut adapter la lecture de l'exposition au territoire** (l'école, le

### Encadré 1

#### L'IFFO-RME et son réseau

L'**Institut français des formateurs risques majeurs** et protection de l'environnement (IFFO-RME) accompagne la démarche de diagnostics des sols sur le plan opérationnel, pédagogique et culturel.

**Dans chaque académie**, le recteur nomme un coordonnateur risques majeurs. Pour cette opération, celui-ci organise, avec les équipes de formateurs risques majeurs éducation formés par l'IFFO-RME, l'information des acteurs locaux de l'Éducation nationale.

L'**IFFO-RME accompagne les coordonnateurs** et organise la transmission de l'information. Pour cela, il propose aux coordonnateurs des temps de formation et organise un suivi de l'action auprès de chaque académie.

**Par ailleurs, l'Institut conçoit et diffuse des supports pédagogiques** sur les sols pollués pour permettre aux enseignants d'aborder cette thématique avec leurs élèves dans le cadre d'une éducation au développement durable.

quartier, la commune...), à ses objectifs pédagogiques, au niveau de sa classe, à sa progression et à l'intérêt de ses élèves pour le sujet. Des fiches pédagogiques d'accompagnement proposent différentes pistes d'approfondissement. L'exposition peut ainsi, par exemple, être abordée sous l'angle "santé et pollution". À travers la lecture des panneaux, de nombreuses questions concernant les effets sur l'Homme et son organisme peuvent émerger comme : « *Qu'est-ce qu'un produit dangereux ?* », « *À quoi servent les pictogrammes de danger ?* », « *Comment peut-on être contaminé par des substances toxiques ?* », etc.

• **Cette ressource pédagogique**, par son approche systémique, permet aux élèves de s'interroger sur l'impact des activités humaines à différentes échelles de temps et d'espace. Elle participe ainsi à leur éducation au développement durable et à la citoyenneté. ■

Tableau 1. La perception des Français concernant les risques liés à la pollution des sols.

	Élevés	Moyennement élevés	Faibles
Considérez-vous que les risques liés à la pollution des sols soient... ?	60,5 %	28,9 %	10,2 %
	Oui	Plus ou moins	Non
Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans le domaine de la pollution des sols ?	13,1 %	30,7 %	55,8 %
Estimez-vous que l'on dise la vérité sur les dangers que représente la pollution des sols pour la population ?	10,6 %	26,8 %	62,6 %

Source : Baromètre IRSN 2012, *La perception des risques et de la sécurité par les Français*, [www.irsn.fr/FR/base\\_de\\_connaissances/librairie/Documents/publications\\_institutionnelles/IRSN\\_barometre\\_2012.pdf](http://www.irsn.fr/FR/base_de_connaissances/librairie/Documents/publications_institutionnelles/IRSN_barometre_2012.pdf)

Déclaration d'intérêts : l'auteur déclare ne pas avoir de conflit d'intérêts en relation avec cet article.

**Auteur**  
Fanny Tailliar,  
chargée de missions,  
Institut français  
des formateurs risques  
majeurs et protection  
de l'environnement,  
Paris (75)  
contact@iffo-rme.fr